



MÉDECINE zoologique

CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE VÉTÉRAIRE
Faculté de médecine vétérinaire



Université 
de Montréal

PRATIQUES D'ÉLEVAGE POUR DIMINUER LES RISQUES DE MALADIES

- **Toute nouvelle acquisition ou tout oiseau qui participe à des expositions devrait être gardé en quarantaine 60-90 jours.** Idéalement, les soins de ces oiseaux devraient être assurés par une personne autre que vous ou la personne qui s'occupe de vos autres oiseaux. Si cela n'est pas possible, il est recommandé de vous occuper de ces oiseaux en dernier.
- **Ne mélangez jamais des oiseaux nouveau-nés de différentes sources dans la même pièce.**
- **Ne retournez jamais un oiseau qui a quitté la pouponnière,** ne serait-ce que pour un très bref instant, à l'intérieur de celle-ci.
- Gardez les petits oiseaux (perruches ondulées, calopsittes élégantes, inséparables, conures) séparément des gros perroquets.
- Minimisez le nombre de visiteurs dans votre établissement et **n'autorisez pas la visite de la pouponnière.**
- Gardez les adultes, les juvéniles et les bébés séparément.
- Une personne devrait s'occuper des adultes/ juvéniles et une personne différente devrait s'occuper de la pouponnière. Si cela n'est pas possible, les nouveau-nés devraient recevoir des soins en premier.
- La pouponnière ne devrait pas être près de l'endroit où la nourriture est préparée ou entreposée.
- Si vous nourrissez à la main,
- Regrouper les oisillons par couvée.
- **Préparez la moulée d'élevage juste avant de nourrir. Ne gardez pas de restes** au réfrigérateur jusqu'au prochain repas, car les bactéries et levures auront le temps de proliférer.
- Vérifiez que la **température de la moulée** se situe entre **38-39,5 °C (101-103 °F).**
- **Utilisez des instruments différents pour chaque oiseau ou couvée.**
- **Ne retournez jamais un instrument qui vient d'être utilisé dans un bol de nourriture commune.**
- Lavez et désinfectez les ustensiles entre chaque repas.
- Nettoyez et désinfectez la pouponnière régulièrement.
- Évitez de vendre des oiseaux non-sevrés.
- Désinfectez rigoureusement tout équipement (ustensiles, cages, incubateurs, etc.) qui entre dans votre établissement.

© 2013 Isabelle Langlois – Tous droits réservés. *L'usage de ce document est permis à des fins professionnelles pour promouvoir la santé animale et informer les propriétaires d'animaux. Ce document ne peut en aucun cas être utilisé dans un cadre commercial sans autorisation expresse de l'auteur. Toute reproduction doit être intégrale, sans modification et elle doit mentionner le nom de l'auteur du document.*

Hôpital des animaux de compagnie
Centre hospitalier universitaire vétérinaire

Téléphone: (450) 778-8111
Région de Montréal : (514) 345-8521, poste 8111
Montréal : (514) 764-8111